



**Réunion ministérielle informelle**  
(Genève, 16 juin 2009, 14h00, BIT Salle VII)

Déclaration d'ouverture  
M. Assane DIOP  
Directeur exécutif, Secteur de la Protection sociale  
BIT, Genève  
\*\*\*

Mesdames et Messieurs les ministres,  
Monsieur le Commissaire,  
Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs et des travailleurs,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir cet après-midi au nom de M. Somavia, Directeur général du BIT, qui m'a chargé de vous transmettre ses chaleureuses salutations.

Cette réunion informelle est organisée par la République tchèque, qui préside actuellement l'Union européenne et sacrifie ainsi à une très bonne tradition. Elle témoigne également de la coopération fructueuse entre l'Union européenne et le BIT.

La réunion accueille les présidences de l'UE passées, actuelles et futures (à savoir cette fois-ci la France, la République tchèque, la Suède et l'Espagne) auxquelles se joignent également les partenaires sociaux, respectant ainsi la voie tracée par la Slovénie en 2008, l'Allemagne en 2007 et l'Autriche en 2006. Nous remercions également le Commissaire Špidla d'avoir pris le temps d'être à nouveau parmi nous aujourd'hui. Permettez-moi de préciser qu'outre les quatre pays membres de l'UE, trois autres pays participent à la réunion – le Maroc, la Turquie et l'Ukraine.

Le thème d'aujourd'hui concerne la mobilité des travailleurs, en particulier la mobilité transfrontalière. Il est donc naturel que soient réunis autour de la table les pays pourvoyeurs et les pays d'accueil.

La crise mondiale de l'économie et de l'emploi, qui est la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale, se traduit par une destruction massive des emplois qui n'épargne aucun pays. Un des groupes de population qui paie le plus lourd tribut à cette déperdition d'emplois et de revenus réunit les travailleurs migrants et leur famille. Ce sont eux les premières victimes de licenciement lorsque les entreprises éprouvent des difficultés.

La principale question à laquelle nous devons répondre concerne le type de politiques susceptible d'aider ce groupe de travailleurs. Nous devons garder à l'esprit que l'égalité de traitement est un des principes de base de l'OIT. C'est un principe fondamental. Lorsque les emplois se raréfient, la concurrence s'aiguise entre les

travailleurs pour décrocher un emploi, faisant du même coup le lit de la xénophobie. Nous ne devons pas oublier que la crise affecte tous les types d'emploi et tous les travailleurs, même si certains sont plus exposés que d'autres. Les solutions à la crise doivent bénéficier à tous.

Sur un plan pratique, cela revient à poser les questions suivantes. Les travailleurs migrants bénéficient-ils d'indemnités chômage? La réponse doit être oui. Les travailleurs migrants bénéficient-ils des services de l'emploi? La réponse doit être oui. Les travailleurs migrants bénéficient-ils des opportunités de formation et autres mesures du marché du travail. La réponse doit être oui.

En d'autres termes, les travailleurs migrants doivent être pleinement couverts par le travail décent.

Certains pays ont introduit des mesures pour faciliter la migration de retour. L'OIT n'a pas encore lancé de débat formel sur ce thème mais je peux déjà annoncer que de telles mesures doivent être fondées sur le volontariat. De plus, l'expérience dont on dispose sur les mesures d'accompagnement censées faciliter la réinsertion des travailleurs migrants sur les marchés nationaux du travail, laisse à penser qu'ils peuvent être d'importants vecteurs de la croissance économique locale et du développement des entreprises via un transfert d'idées, de compétences, de technologies, voire souvent de capitaux.

Votre point de vue et votre expérience seront très utiles pour faire avancer certaines questions même si le débat se veut informel.

La Conférence internationale du Travail est actuellement en session ; elle devrait proposer un Pacte mondial pour attaquer de front, et de manière coordonnée, la crise de l'emploi et de la protection sociale dans chaque pays. La situation des travailleurs migrants figure au rang des questions examinées. Mais je suis sûr que notre consultation informelle peut continuer d'enrichir le débat.

Un message important de la Conférence est que l'emploi ne doit pas être considéré comme une variable d'ajustement; notre Constitution stipule que "le travail n'est pas une marchandise". Les politiques publiques doivent être élaborées du point de vue de leur incidence sur les citoyens.

La migration des travailleurs vers l'Union européenne et d'autres pays européens non membres de l'UE fait suite à la hausse de la demande de main-d'œuvre découlant du vieillissement de la population, comme en témoignent la demande élevée et les pénuries de main-d'œuvre qualifiée, en particulier pendant la période de croissance économique stable après l'an 2000. De nombreux postes vacants ont donc été pourvus par des travailleurs migrants et les agences d'emploi privées ont coopéré étroitement avec les employeurs pour attirer des demandeurs d'emploi étrangers, souvent avec l'appui du gouvernement.

Mais la crise de l'emploi a changé la donne.

Le document d'information préparé par l'OIT pour cette réunion entend donner un bref aperçu des tendances démographiques et du marché du travail. Il fournit

également des projections concernant la demande future de compétences et de main-d'œuvre dans l'Union européenne ainsi que dans les trois pays non membres de l'UE invités à cette réunion.

Ce document définira le contexte permettant un échange de points de vue sur différents aspects des stratégies et des politiques liées à la mobilité du travail et leurs répercussions immédiates et à long terme.

Les participants peuvent étudier les différents facteurs stimulant ou entravant la mobilité des travailleurs. Ils peuvent également évaluer les bénéfices et les coûts d'une telle mobilité pour les différentes parties prenantes et à différents horizons temporels. Cette discussion a pour but d'identifier les mesures appropriées en période de crise et au-delà, susceptibles de créer une situation gagnant-gagnant qui profite à la fois aux pays d'accueil et aux pays d'origine des travailleurs migrants ainsi qu'aux travailleurs migrants eux-mêmes et à leur famille.

Je vous souhaite de fructueux échanges et vous remercie de votre attention.